Sous Préfecture
Date de réception de l'AR: 16/02/2024
055-215500935-20240214-DE_2024_005-DE

République française
Département de la Meuse

COMMUNE DE BUXIERES SOUS LES COTES

Séance du 14 février 2024

Date de la convocation: 09/02/2024

Membres en exercice : 11

Présents : 7

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze février l'assemblée régulièrement convoquée,s'est réunie sous la présidence de Madame Odile BEIRENS

Présents : Odile BEIRENS, Jean-Patrick POLIN, Alexandre MOUSSEAUX, Olivia MATHIEU, Chantal BROUET MISCHLER, Vincent PHILIPPE, Régis CASALINI

Représentés: Elisée FRANCOIS par Vincent PHILIPPE, Yves LOMBARD par Odile BEIRENS, Olivier CHAZOT par Chantal BROUET MISCHLER, Patricia VIEVILLE CHANTRAINE par Jean-Patrick POLIN

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Chantal BROUET MISCHLER

Objet: Motion de soutien aux agriculteurs - DE_2024_005

Les agriculteurs sont des acteurs très présents sur le territoire communal et dans le secteur des Côtes. La diversité des productions (élevage, arboriculture, viticulture,) en fait un territoire riche en paysages variés et dynamique en emplois liés à ces différentes productions. Les haies, les prairies sont le fruit de la tradition d'élevage. Les côtes offrent des terroirs idéaux pour la vigne et les vergers. Cette richesse que l'on doit à des générations de femmes et d'hommes et à celles et ceux qui s'emploient actuellement à la faire vivre, doit être préservée, soutenue, encouragée.
Le monde agricole n'est pas uniforme, mais il est à la jonction entre notre nourriture, notre santé et notre paysage. Or, certains de ses acteurs ne trouvent pas à vivre décemment de leur métier. Un non-sens et une indignité absolus.

Les mobilisations actuelles témoignent d'une crise multiple, profonde et ancienne. Les raisons sont connues de l'ensemble de la profession. Il ne nous appartient pas de faire la liste des solutions qu'elle connait mieux que nous.

Compte tenu de notre expérience communale, il nous appartient de faire savoir notre grande préoccupation quant à la préservation d'une agriculture diversifiée, créatrice d'emplois rémunérateurs, productrice de bons produits respectant l'environnement.

Il nous appartient de dire notre interrogation sur la difficulté à renouveler les générations, notre étonnement devant la facilité que les fermes déjà pourvues ont pour s'agrandir toujours plus alors que les jeunes et les nouveaux agriculteurs rencontrent des difficultés pour s'installer.
Il nous appartient de dire notre inquiétude sur la disparition progressive des prairies et de l'élevage.

Il nous appartient de dire notre vive inquiétude de voir se profiler un avenir sans une pluralité de paysans, d'arboriculteurs, de viticulteurs, d'éleveurs, de pisciculteurs.

Devant cette situation, le conseil municipal :

- Affirme son soutien aux agriculteurs qui souffrent et exprime son indignation quant à leurs conditions de vie,
- Encourage nos concitoyens à revenir vers les producteurs comme ils l'ont fait pendant la crise covid,
- Demande aux multiples instances professionnelles du monde agricole, de changer de mentalité ; la situation sociale, climatique, l'exige absolument. Le temps est venu de partager et de faire évoluer un modèle de développement issu des années d'après-guerre que les conditions d'alors justifiaient,

- Demande aux collectivités et aux administrations de faire mieux pour s'approvisionner en produits locaux pour leurs manifestations et les repas des établissements dont elles ont la charge,
- Soutiendra les collectivités qui s'inviteront à la négociation pour rechercher une solution, y compris celle d'investir dans le foncier agricole, afin d'éviter la disparition d'une ferme qui permettrait l'installation de jeunes ou de nouveaux agriculteurs,
- Demande au président de la communauté de communes Côtes de Meuse Woëvre d'ouvrir un débat sur la possibilité de rendre prioritaire la reprise du foncier par la collectivité et ou les communes membres, pour favoriser l'installation de jeunes ou de nouveaux agriculteurs,
- Rappelle que la commune de Buxières-sous-les-Côtes protège les fermiers par des baux longue durée et achète des produits locaux pour toutes ses manifestations.

La Maire
Odile BEIRENS